



# Collecte de produits phytosanitaires non utilisables

## Le 10 décembre 2009



Une nouvelle collecte de Produits Phytosanitaires Non Utilisables (PPNU) est organisée par la Chambre d'Agriculture du Gers et ses partenaires le 10 décembre 2009. A partir de cette année, cette collecte n'est plus totalement gratuite.

### Pourquoi organiser une collecte de vieux produits phytosanitaires ?

Depuis 2007, de nombreux produits ont été interdits et ne peuvent plus être utilisés.

Suite à ces interdictions, de nombreuses exploitations ont des stocks de ces produits et ne peuvent les éliminer.

De plus, certains PPNU correspondent à des produits phytosanitaires que vous ne pouvez

plus utiliser suite à une dégradation (produit périmé ou altéré) ou à un changement de vos pratiques culturales.

L'objectif de cette collecte est de récupérer ces produits pour les détruire en toute sécurité dans un centre agréé pour la destruction de matières dangereuses.

### Comment participer à la collecte ?

La collecte est réservée aux utilisateurs professionnels (agriculteurs et viticulteurs en activités ou retraités, entreprises d'espaces verts, administrations et communes).

La collecte se déroule sur une journée sur l'un des 11 sites pendant laquelle vous pouvez amener vos PPNU. Vous pouvez retrouver les sites de collectes

sur le site Internet de la Chambre d'Agriculture du Gers : [www.gers-chambagri.com](http://www.gers-chambagri.com)

L'élimination des PPNU a un coût et tous les produits ne pourront être repris gratuitement.

Les conditions de reprises sont fonction du type de PPNU que vous détenez (voir tableau contre).

Nature et catégorie de produit		Coûts d'élimination	
avec pictogramme ADIVALOR		PPNU (pas les oligo-éléments)	<b>GRATUIT</b> (jusqu'à 100 kg par apport, participation de 3 €/kg dès le 101 <sup>ème</sup> kg)
sans pictogramme ADIVALOR (non obligatoirement repris, consulter votre distributeur)		PPNU (hors arsénite de Soude)	Participation de 3 €/kg dès le 1 <sup>er</sup> kg
		Arsénite de Soude	Participation de 3 €/kg dès le 1 <sup>er</sup> kg

### Localisation des sites de collecte PPNU 2009

- 1 Ets LADEVEZE - Gondrin
- 2 Ets SORDES Gazax et Baccarisse
- 3 GERSYCOOP - Berdoues
- 4 GERSYCOOP - Fleurance
- 5 SILOS VICOIS Vic Fezensac
- 6 TERRES de GASCOGNE Condom
- 7 TERRES de GASCOGNE Mauvezin
- 8 TERRES de GASCOGNE Miradoux
- 9 TERRES de GASCOGNE Sainte Christie
- 10 VIVADOUR - Le Houga
- 11 VIVADOUR - Masseube



Pour toutes informations complémentaires, contactez la Chambre d'Agriculture du Gers, Services Techniques au 05.62.61.77.13.